

## CCN Sport Votre régime prévoyance - Non cadres Cotisations applicables

Contrat d'assurance collective régime de prévoyance n° CCN509000 - GNP156000

### ► Taux à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2016

Les cotisations sont celles de l'année en cours et sont susceptible d'évolution chaque 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante, et/ou selon l'évolution du régime prévu à la convention collective conformément aux conditions générales régissant votre contrat.

Prestations assurées par Humanis prévoyance	Taux global		Part patronale		Part salariale	
	Tranche A	Tranche B	Tranche A	Tranche B	Tranche A	Tranche B
Décès/IAD - double effet conjoint	0,13 %	0,13 %	0,08 %	0,08 %	0,05 %	0,05 %
Rente éducation	0,05 %	0,05 %	0,03 %	0,03 %	0,02 %	0,02 %
Maintien de salaire	0,09 %	0,09 %	0,09 %	0,09 %	-	-
Incapacité temporaire de Travail	0,16 %	0,16 %	-	-	0,16 %	0,16 %
Invalidité	0,15 %	0,15 %	0,09 %	0,09 %	0,06 %	0,06 %
<b>TOTAL</b>	<b>0,58 %</b>	<b>0,58 %</b>	<b>0,29 %</b>	<b>0,29 %</b>	<b>0,29 %</b>	<b>0,29 %</b>